

En présence des compagnies du débarquement du *Decrès* et du *Scorpion*, ainsi que d'un détachement d'infanterie de marine, toutes ces troupes placées sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau La Guerre, commandant le *Decrès*;

En présence de M. le chef d'escadron d'artillerie, commandant des troupes dans les Etablissements français de l'Océanie, et de MM. les officiers du *Decrès* et du *Scorpion*;

Après avoir, une dernière fois, exposé lui-même, en public, les intentions nettement pacifiques de la France aux autorités et aux habitants assistant,

A déclaré solennellement, au nom du Gouvernement de la République, l'île de Borabora et ses dépendances réunies à tout jamais, sans restrictions ni réserves, à la France, qui en prend la souveraineté pleine et entière, et a ordonné que le pavillon français soit immédiatement hissé, ce qui a été exécuté sur-le-champ.

A ce moment, les troupes ont présenté les armes, les clairons ont sonné aux champs, et le *Decrès* a fait une salve de 21 coups de canon.

Cette prise de possession a été sympathiquement accueillie par les autorités et la population, qui ont remercié le Gouverneur.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé, et signé par les témoins ci-dessous énumérés nominativement.

Fait et clos à Borabora, les jour, mois et an que dessus.

Le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,

Signé : TH. LACASCADE.

Signé :

Le capitaine de vaisseau commandant le Decrès,
LA GUERRE.

Le chef d'escadron d'artillerie commandant des troupes dans les Etablissements français de l'Océanie,
DE NAYS-CANDAU.

Le lieutenant de vaisseau commandant le Scorpion,
ANDRIEU.

Le capitaine commandant le détachement d'infanterie de marine,
AUBLET.

L'interprète du Gouvernement,
CADOUSTEAU.

Le médecin de 1^{re} classe, médecin major du Decrès,
PHILIP.

L'enseigne de vaisseau du Decrès,
DENOT.

L'enseigne de vaisseau du Decrès,
PAQUIS.

L'officier d'administration du Decrès,
MARIN.

L'enseigne de vaisseau du Scorpion,
MARTEL.

L'enseigne de vaisseau du Scorpion,
CHARPENTIER DE COSSIGNY.

Le médecin de 2^e classe, médecin major du Scorpion,
DUSAULT.

L'officier d'administration du Scorpion,
LE TOUZÉ.